

Le dimanche Douze Mars mil six cent soixante et dix
Cimetière de cette Eglise, Nicolas Roupanceau
des quarante ans, a été inhumé au cimetière de la paroisse
Roupancault, des paroisses de l'église; fait le jour
Jean Roupanceau son frère

Mariage Le dimanche le deuxiesme fevrier, apres la publication des bans aux Drones
de la Messe paroissiale, sçavoir le premier, second, et troisieme
Dimanche de l'aveul, premier, huitiesme et quinzieme Decembre dernier,
et la ceremonie des fiançailles hier soir, sans quil y ait eu aucune
opposition, et par consequent ledit mariage a esté celebre en cette Eglise
Entre Nicolas Rouvangeau fils de Jean et Marie Chenet ses pères &
mère de la paroisse d'Igny Arcevesque de Lans, Recor par Monsieur
l'Abbé Jaspin de la Tour Prestre, Docteur en Sorbonne, Chanoine
de l'Eglise Cathedral de Verdun, et Vicaire benoial de Monsiegnr
l'Evêque et Comte dudit Verdun, libre d'estat et de condition,
muni du consentement de son père, et du longé de son officio, le tout
resté au secretaire de l'Evesché; d'Unepart: Et Barbe bina

+

Fille de Martin et de Nicole Drappin susdits et Miro, de cette
paroisse d'Autrignart: Les dites publications dûment
contrôlées. A la célébration duquel mariage ont assisté
Martin Bricca pere a lad. Barbe, et Benoit Vanier son beau
frere, Jean La Coquette et Jean Francois Therbier, Jean Laurent
et Jean de S. Sorent qui ont signé, et la partie marquée ne
sachant écrire.

Therbier. 1. Nicolas Roupancau. Marque de
Barbe + Bricca.
Jean Laurent. Jean Desainhorant
La Coquette Bertrand Curé de Lamant.